

Qu'est-ce qu'un temps simple ou un temps composé ?

Les verbes peuvent être conjugués à un **temps simple** ou à un **temps composé**.

- Les temps simples se forment avec un seul mot. Le présent de l'indicatif, le futur simple, l'imparfait et le passé simple sont des temps simples.
- Les temps composés se forment avec 2 (ou plus rarement 3) mots:
 - un auxiliaire conjugué (avoir ou être)
 - le participe passé du verbe.

Le passé composé, le plus-que-parfait, le futur antérieur et le passé antérieur sont des temps composés.

Exemples :

Je mange.

Ici, le verbe conjugué "mange" n'a qu'un seul mot.

Il est conjugué dans un temps simple, le présent de l'indicatif.

J'ai mangé.

Le verbe conjugué "ai mangé" est composé de 2 mots.

Il est conjugué dans un temps composé.

Le premier mot "ai" c'est l'auxiliaire "avoir".

Le deuxième mot "mangé" est le participe passé du verbe manger.

A chaque temps simple correspond un temps composé.

(On conjugue l'auxiliaire au temps simple et on rajoute le participe passé.)

Exemples:

Le présent => le passé composé / le futur => le futur antérieur

Le passé => le passé antérieur / l'imparfait => le plus que parfait